

superf. anglai.
Bornes nord-
est, sud-est ligne
numéro 314, fai

chs; superf. an-
3 pds. Bornes
mbroise, sud-est
d-ouest numéro

30 chs, superf.
3 pds. Bornes
broise, sud-est
est numéro 316,

chs; superf. an
6 pds. Bornes
St. Ambroise,
que et numéro
nt.

glaise 48 acres,
mitative entre
tre le 2me et
numéro 318, fai-
du Canton de

s; superf. an-
pds. Bornes
broise, sud-est
faisant partie

superf. anglai-
nes nord ouest
rd est numéro

r, 10 chs, 36
ps, 17 per, 316
le 2me et 3me
rtie du même

s, 87 mailles;
pds. Bornes
ouest numéro

acres, 1 rood,
ne limitative
t chemin pu
du même lot

75 acres, 2
est ligne limi-
blic limitatif
329 chemin
faisant partie
de Kildare,

No. 326. J-Bte. Maltiot, largeur 6 chs, longueur 21 chs, 50 mailles; superf. anglaise 12 acres, 3 roods, 24 per; superf. française 15 arps, 26 per, 312 pds. Bornes nord-ouest chemin public, sud est chemin public limitatif entre le 2me et 3me rang, nord-est numéro 327, sud-ouest numéro 325 et chemin public, faisant partie du lot numéro 13 du 3me rang de l'arpentage primitif du Canton de Kildare.

No. 327. Jos. Aubin, de figure irrégulière; superf. anglaise 23 acres; superf. française 27 arps, 22 per, 162 pds. Bornes nord-ouest chemin public, sud est chemin public limitatif entre le 2me et 3me rang, nord-est ligne limitative entre la seigneurie de Lanoraie et le Canton de Kildare et rivière l'Assomption, sud-ouest numéro 325, faisant partie du même lot que le précédent.

No. 328. E. Onéz Bordelean, de figure irrégulière; superf. anglaise 36800 pds; superf. française 1 arp. Bornes nord-ouest numéro 329, vers sud est chemin public, vers nord est rivière l'Assomption, sud ouest numéro 323, faisant partie du même lot que le précédent.

No. 329. Jos. Aubin, de figure irrégulière; superf. anglaise 71 acres; superf. française 84 arps, 4 per, 77 pds. Bornes nord-ouest ligne limitative entre cette paroisse et la paroisse St. Ambroise, vers sud-est chemin public et numéro 323, vers nord-est rivière l'Assomption et ligne limitative entre la seigneurie de Lanoraie et le Canton de Kildare, sud ouest numéro 325, faisant partie du même lot que le précédent.

FIN.

ABRÉVIATIONS: arps, arpents; per, perches; pds, pieds; chs, chénes; superf, superficie; N. O. nord-ouest; S. E. sud-est; N. E. nord-est; S. O. sud-ouest; No. numéro.